Entreprise CIDE ELEC SAS
32, rue des entrepreneurs
91560 CROSNE
France

à l'attention de

Son Excellence António Guterres
Secrétaire général
Nations Unies
New York
NY 10017
États-Unis

Réf : CIDEQSE2302
à CROSNE, le 06/03/2023

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que l'entreprise CIDE ELEC soutient les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (Pacte mondial) concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette communication, nous exprimons notre engagement à intégrer le Pacte mondial et ses principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre entreprise, et à nous engager dans des projets de collaboration faisant progresser les objectifs plus larges des Nations Unies, notamment les Objectifs de développement durable (ODD). L'entreprise CIDE ELEC fera une communication claire de cet engagement auprès de nos parties prenantes et du grand public.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial de l'ONU est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP), décrivant les efforts de notre entreprise dans la mise en œuvre des Dix principes. Nous sommes en faveur de la responsabilité publique et de la transparence, et nous nous engageons donc à rendre compte de nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion au Pacte mondial, puis chaque année, conformément à la politique du Pacte mondial de l'ONU en matière de Communication sur le Progrès.

Cela comprend :

- Une déclaration signée par le plus haut dirigeant de l'entreprise exprimant un soutien continu au Pacte mondial et renouvelant notre engagement permanent envers l'initiative et ses principes. Cette déclaration est distincte de notre lettre initiale d'engagement à adhérer au Pacte mondial de l'ONU ;

- La publication annuelle de notre CoP, au travers du questionnaire en ligne dédié, par lequel nous présenterons les efforts continus de notre entreprise pour intégrer les Dix principes à notre stratégie, notre culture et nos opérations quotidiennes, et contribuer aux objectifs des Nations Unies, en particulier les ODD.

Veuillez agréer, Excellence, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma très haute considération.

M. Bertrand CHENU
Président – CIDE ELEC

CIDE ELEC S.A.S.
32 rue des Entrepreneurs
Z.A. EST - Plaine Haute
91560 CROSNE
Tél. 01 69 48 89 03 - Fax. 01 84 18 06 10
SIRET 345 260 988 00026